

Fabrice Appels (HAI), Jean-Marie Bellefroid (LGE) Jean-Michel Deneve (BBW), Paul Groos (LUX), Gérard Trausch (NAM) et Jean-Pierre Delchef (président AWBB membre invité), sont conviés à la réunion de la Commission Législative (CL) pour débattre des points suivants.

A. Etude de l'ordre du jour de l'AG du 13 juin 2015

1. Si des questions doivent être posées sur les rapports annuels (points 5 et 6), il est demandé par JP Delchef de transmettre ces questions avant l'AG.
2. Point 7 / Approbation des conventions et nominations faites par le CDA pour la saison 2015/2016
JP Delchef informe la CL de la décision du CDA de ne pas proposer la renomination de M. Delière José (LGE) au Conseil d'Appel.
La CL fait la proposition de faire voter le point 7 en bloc.
Point 9.1 / interprétation de la Commission Législative : pas de commentaire
Point 10 / modifications statutaires
 - **PC 49** : le CDA retire sa proposition ; seule la proposition de NAM sera présentée au vote.
Le CDA apportera un complément d'information sur les catégories de jeunes concernées (excepté U21G)
 - **PC 67 (NAM)** : Un vote d'urgence est demandé
Amendement NAM
*Si le vainqueur du match retour est différent de celui du match aller et que la différence de points marqués est identique à la fin des 2 rencontres, une ou plusieurs prolongations de 5 minutes déterminera la qualification d'une des 2 équipes.
Le forfait d'une des équipes qualifie automatiquement l'autre équipe.*
NAM motive sa proposition par le fait qu'il faut préciser le cas du forfait d'une équipe et d'une égalité de différence de points à la fin des deux rencontres.
 - **PC 90 ter** : un vote d'urgence est demandé
Amendement : remplacé « humanité » par « enseignement secondaire »
 - **PJ 4** : un vote d'urgence est demandé
Deux votes seront proposés, voire trois si amendement.
 - **PJ 13** : un vote d'urgence est demandé

Point 11 / indexation du TTA : en attente de l'avis de la Commission Financière
Point 13 / approbation de l'application de l'article PF 18 : vote pour application sur une saison.
3. PC 87 / documents pour les étrangers :
Le CDA proposera à l'AG de demander de confier à la CL la rédaction de ce point.
4. LC « 2015-2016 » pour les U10 : les options retenues à ce niveau-là seraient d'imposer de participer à une formation obligatoire pour tous les animateurs de 3&3 et 4c4, qui au terme de la formation reçoit une licence de coach nominative, valable une saison.

B. Echange de points

1. Réunion Conseil Judiciaire Général du 21/05/2015 à Jambes : compte rendu est fait par F. Appels.
2. NAM / BBW - PM 12 (indemnité de 50 € pour 1ère affiliation : une indemnité identique pour affiliation à 6 ou 8 ans) : une étude informatique est nécessaire et donc il faut envisager le coût de l'opération en mettant que la modification du PM 12.
3. NAM - encadrement 3&3 et 4c4 : à ce niveau aucun arbitrage n'est prévu. La gestion des rencontres est assurée par les animateurs des rencontres concernées, seules les rencontres 5c5 (U12) sont arbitrées.
4. LUX - animation U6 ? La DT estime que les animations pour cette catégorie semblent inadaptées.

C. Divers

1. Prévoir une relecture des textes avant parution des statuts au 1^{er} juillet 2015.
2. L'Assemblée Générale débutera à 09h00 et non à 09h30.

Séance clôturée à 17h25.

Prochaine réunion, le samedi 13 juin 2015

Président : Fabrice APPELS – Secrétaire : Paul GROOS